



Casino poursuit sa politique de valorisation des actifs et annonce deux projets de cessions immobilières

Dans le cadre de sa politique de rotation des actifs, Casino poursuit l'externalisation de son immobilier à maturité.

Casino a signé un protocole pour céder à l'OPCI* AEW Immocommercial, d'ici la fin de l'année, 42 murs de supérettes, de supermarchés Casino et également de magasins Franprix et Leader Price, qui continueront à être exploités dans le cadre de baux longs à loyers variables exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires.

Par ailleurs, Casino va céder à un autre partenaire 4 murs de supermarchés Casino.

Ces opérations permettront au Groupe d'encaisser près de 100 millions d'euros en 2008, et auront, en 2009, un impact inférieur à -5 millions d'euros sur le résultat opérationnel courant et neutre sur le résultat net.

Saint-Etienne, le 3 décembre 2008

** Les OPCIs sont des véhicules à régime fiscal spécifique, s'ajoutant aux SCPI et aux SIIC et destinés à favoriser les investissements dans la « pierre papier ». Ils sont gérés par des Sociétés de Gestion de Portefeuille, elles aussi agréées par l'AMF. AEW Immocommercial est un véhicule réservé à des investisseurs institutionnels non ouvert au public.*

Direction de la Communication Financière

Nadine COULM

ncoulm@groupe-casino.fr

+33 (0)1 53 65 64 17

Aline NGUYEN

anguyen@groupe-casino.fr

+33 (0)1 53 65 64 85